



# Résumé des réunions du conseil (février et avril)

## LE BUREAU

Susan Knowles Dt.P.,  
Présidente

Barbara Major-McEwan  
Dt.P., Vice-présidente

Erin Woodbeck Dt.P.

Najmudin Hassam,  
représentant du public

## LE CONSEIL

### Conseillers élus

Alida Finnie, Dt.P.

Susan Knowles, Dt.P.

Alexandra Lacarte, Dt.P.

Abigail Langer, Dt.P.

Barbara Major-McEwan,  
Dt.P.

Suzanne Obiorah, Dt.P.

Nicole Osinga, Dt.P.

Erin Woodbeck, Dt.P.

### Représentants du public

Mark Behar-Bannelier

Najmudin Hassam

Shelagh Kerr

Ruki Kondaj

Julie McKendry

Elsie Petch

Ray Skaff

Claudine Wilson

## MEMBRES NOMMÉS AUX COMITÉS

Khashayar Amirhosseini, Dt.P.

Edith Chesser, Dt.P.

Dianne Gaffney, Dt.P.

Renée Gaudet, Dt.P.

Susan Hui, Dt.P.

Sobia Khan, Dt.P.

Kerri LaBrecque, Dt.P.

Grace Lee, Dt.P.

Kerri Loney, Dt.P.

Marie Traynor, Dt.P.

Cindy Tsai, Dt.P.

Krista Witherspoon, Dt.P.

## PLAN STRATÉGIQUE 2016-2020

Le conseil a approuvé le plan stratégique de l'Ordre (buts et objectifs) pour 2016-2020 en février. Un expert-conseil, guidé par le Comité de planification stratégique de l'Ordre, a animé le processus de planification stratégique qui a débuté en avril 2015. Le plan repose sur les perspectives de nombreuses sources : conseil, comités, personnel, membres et d'autres parties concernées. L'Ordre est convaincu qu'il consacre ses ressources aux sujets les plus importants pour la réglementation de la profession afin d'offrir des services de diététiques répondant aux principes de la sécurité, de l'éthique et de la compétence en Ontario. Entrez « plan stratégique » dans la case de recherche à [www.collegeofdietitians.org](http://www.collegeofdietitians.org) pour consulter le plan (en anglais).

## NORMES DE CONSENTEMENT

En février, le conseil a approuvé les nouvelles normes d'exercice de la profession concernant le consentement au traitement et la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels sur la santé. Ces normes articulent ce que les diététistes doivent au moins faire pour obtenir le consentement éclairé avant d'effectuer des évaluations et interventions nutritionnelles, d'apporter des modifications importantes aux plans de traitement et de recueillir, d'utiliser et de divulguer des renseignements sur la santé et d'autres renseignements confidentiels. Entrez « consentement 2016 » dans la case de recherche à l'adresse [www.collegeofdietitians.org](http://www.collegeofdietitians.org) pour accéder aux normes.

## RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À LA DYSPHAGIE

En février, le conseil a approuvé la politique révisée de l'Ordre sur la dysphagie intitulée Champ d'application de la diététique dans la prestation de soins à des clients dysphagiques en Ontario. Les révisions ont été effectuées à la lumière du nouveau document sur la définition des rôles publié par Les diététistes du Canada afin de faire clairement la distinction entre la compétence au niveau de l'entrée dans la profession et à celui du champ complet d'application de la diététique. La nouvelle politique définit le champ complet d'application de la diététique dans l'évaluation et la gestion de la dysphagie, en mettant l'accent sur la compétence, la collaboration interprofessionnelle et la gestion du risque de préjudice.

## BUDGET 2016-2017

Le conseil a approuvé le budget de 2016-2017 à la réunion d'avril. Le budget inclut une modeste augmentation de la cotisation pour le certificat général d'inscription, c.-à-d. l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 1,4 % au 29 février 2016 (ce qui fera passer la cotisation annuelle de 600 \$ à 608 \$ pour le renouvellement de 2016-2017). L'application de la hausse de l'IPC est conforme au règlement administratif no 2 : Cotisations, article 2.03.

## MODIFICATIONS DE RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Le conseil a approuvé le 8 avril 2016 les modifications aux règlements administratifs 2 et 4 qui avaient au préalable été distribuées aux membres. Ces modifications portent sur les frais de demande d'inscription nécessaires pour mettre en œuvre le nouveau processus d'évaluation de l'éducation et la formation des candidats formés à l'étranger. Elles incluent aussi une hausse des frais pour la délivrance de certificats d'autorisation des sociétés professionnelles afin de les aligner sur les cotisations des membres généraux et provisoires. L'Ordre remercie tous les membres qui ont participé au processus de consultation. Le conseil a soigneusement tenu compte des commentaires avant de prendre sa décision.

## Au revoir et bonne chance



Susan Knowles, Dt.P., Présidente et Najmudin Hassam

### NAJMUDIN HASSAM

Najmudin Hassam a siégé au conseil en tant que représentant du public du 27 avril 2013 au 26 avril 2016. Il a fait partie de plusieurs comités, notamment du Comité de discipline, et du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. L'année dernière il a aussi été membre du Comité exécutif.

Naj a toujours été prêt à accepter une lourde charge de travail au conseil et aux comités. Le conseil a grandement bénéficié de ses connaissances financières. Le conseil et les comités ont apprécié son approche mesurée et réfléchie dans les discussions où il a toujours mis la protection du public au premier plan. Merci Naj pour votre dur travail et vos contributions bien pensées. Nous vous souhaitons le plus grand succès dans vos futures activités.

## Bienvenue aux nouveaux représentants du public au conseil



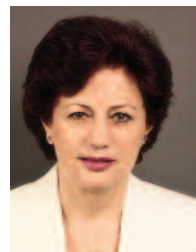
### MARK BEHAR-BANNELIER, REPRÉSENTANT DU PUBLIC

Après ses études universitaires, Mark est allé à l'École Dentaire Française à Paris et est devenu technicien agréé en prothèse dentaire en France. Il a déménagé à Toronto en 1965 où il a été technologue

dentaire agréé et a exploité un petit laboratoire dentaire prospère pendant 30 ans. Ensuite, pendant plusieurs années, il a participé à la gestion d'un grand laboratoire puis a pris partiellement sa retraite il y a 10 ans. Il donne encore un coup de main à la profession quand il peut.

Mark a enseigné la technologie dentaire au George Brown College, sur le campus Casa Loma. Au nombre de ses passe-temps figure la danse de salon où il a participé à des compétitions de haut niveau.

Mark a acquis une grande expérience en gouvernance de l'Ordre pendant ses 18 années au Conseil des technologues dentaires. Durant cette période, il a siégé à tous les comités de l'Ordre dont il a fini par connaître tous les aspects de la gouvernance. Il connaît aussi très bien la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*.



### RUKI KONDAJ, B.SC., PH.D., R.A, REPRÉSENTANTE DU PUBLIC

Rudi Kondaj possède un doctorat en sciences pharmaceutiques de l'université de Tirana en Albanie, une maîtrise en gestion internationale des soins de santé, économie et politique de l'université de

Bocconi à Milan en Italie, ainsi qu'un diplôme postdoctoral en réglementation des produits pharmaceutiques de l'Institute of Pharmaceutical Technology.

Gestionnaire chevronnée, Mme Kondaj a aussi publié des publications, livres et articles scientifiques et est membre de plusieurs associations professionnelles et conseils scientifiques.

Le gouverneur général du Canada lui a remis le Prix du jubilé de diamant de la reine Elizabeth en novembre 2012.

**L'Ordre souhaite la bienvenue à Mark et à Ruki. Nous nous réjouissons d'avance de travailler avec vous.**